

Coparentage et logiques configurationnelles dans les familles recomposées et de première union

Éric D. Widmer

Nicolas Favez

Minh-Thuy Doan

Professeur au département de sociologie de l'université de Genève.

Professeur à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève.

Docteure en psychologie de l'université de Genève.

Mots-clés : Coparentage – Famille recomposée – Configuration familiale – Capital social – Fonctionnement socioaffectif de l'enfant.

Cette contribution s'interroge sur le coparentage dans les familles recomposées et de première union, en lien avec les configurations relationnelles que les individus insérés dans ces familles développent. Elle soutient que la bonne compréhension du coparentage est facilitée lorsque l'on va au-delà du ménage et de la coresidence pour définir le contexte familial significatif. Une enquête a été menée avec comme objectif la comparaison systématique des dynamiques relationnelles de familles recomposées et de familles de première union. Les résultats décrivent les configurations d'interdépendance complexes reliant la mère, son conjoint actuel, son ex-conjoint et leur enfant commun dans les situations de recomposition familiale. Ils montrent que les chaînes d'interdépendance entre les différents acteurs familiaux exercent un effet sur le coparentage dans les familles recomposées, mais également dans les familles de première union selon des modalités différentes.

Cette contribution (1) s'interroge sur le coparentage, c'est-à-dire la manière dont les acteurs parentaux collaborent dans les tâches parentales, dans les familles recomposées et de première union, en lien avec les configurations relationnelles formées par les membres familiaux.

S'inscrivant dans la perspective configurationnelle sur les familles, développée en sociologie (Widmer, 2010 ; Widmer et Jallinoja, 2008), elle soutient que la bonne compréhension du coparentage est facilitée quand l'on va au-delà du ménage et de la coresidence pour définir le contexte familial significatif. Si le divorce met fin à la conjugalité, il ne signifie pas la fin de leur fonction de socialisation

pour les parents. Se pose alors la question du niveau et des formes de la collaboration qui vont s'établir entre eux dans la gestion des tâches de socialisation de leurs enfants communs. De ce point de vue, il semble impossible de se limiter, sans autre examen, aux membres adultes résidant dans le même ménage que l'enfant pour comprendre comment la socialisation s'établit dans les familles recomposées, tant les dépendances issues de cette fonction transcendent la résidence commune. Les parents de fait n'habitent plus ensemble. De plus, le coparentage concerne d'autres relations familiales que la relation conjugale ; il ne désigne pas seulement la coopération entre les parents biologiques de l'enfant mais également celle qui s'établit entre tous les adultes impliqués au quotidien dans la socialisation et les soins qui lui sont donnés dans son contexte familial (McHale, 2007). Ce constat est aussi, dans une certaine mesure, valable pour les familles de première union, d'autres acteurs familiaux que le couple parental, notamment les grands-parents, prenant souvent part à la socialisation de l'enfant ou l'influençant indirectement.

Peu d'études se sont penchées sur les contextes familiaux qui influencent le coparentage au-delà du ménage. La perspective configurationnelle sur les familles permet d'avancer dans cette direction. Une configuration familiale est un réseau personnel regroupant les individus qui jouent un rôle familial significatif pour une personne (Widmer, 2010). Ce rôle concerne des fonctions importantes, touchant à la production ou à la distribution de diverses ressources rares : financières, pratiques mais aussi émotionnelles, sexuelles et cognitives (Quintaneiro, 2004).

(1) Cet article est basé sur les données tirées de la recherche Step-Out : Social Capital and Family Processes as Predictors of Stepfamily Outcomes menée au département de sociologie de l'Université de Genève et financée par le Fond national suisse de la recherche scientifique (Projet n° 100017-122413). Elle est fondée sur un travail collectif et puise largement dans des résultats présentés de manière plus détaillée dans le travail de doctorat de Minh-Thuy Doan (2013) et dans un ouvrage à disposition en ligne (Widmer *et al.*, 2012).

L'objectif de cet article est de dégager les relations existant entre les logiques relationnelles des configurations familiales et quelques-unes des dimensions centrales du coparentage. L'hypothèse est que les diverses formes de coparentage s'inscrivent dans des configurations d'interdépendances entre divers individus, au-delà des limites du ménage. Dans les familles recomposées, le coparentage entre la mère, comme parent-gardien, et son nouveau conjoint, ne se construit pas dans le vide mais dépend d'un ensemble de relations, tant avec l'ex-partenaire (et père de l'enfant), qu'avec la parenté de la mère. Cet ensemble de relations donne des possibilités très inégales, selon les contextes familiaux, au nouveau conjoint et à l'ancien conjoint (et père de l'enfant) d'exercer une fonction parentale, en collaboration avec le parent gardien. On peut également faire l'hypothèse que la manière dont s'organise la coparentalité est liée à la conjugalité et ceci tant dans les familles recomposées que dans les familles de première union.

L'enquête s'est établie sur la base d'un échantillon de trois cents femmes, tiré à partir de la population de l'agglomération genevoise dans le cadre de l'enquête « Step-Out » (2) menée à l'université de Genève entre 2008 et 2013. Les données ont été collectées à travers un questionnaire standardisé administré en face-à-face. L'étude visait la comparaison systématique des dynamiques relationnelles entre cent cinquante familles recomposées et cent cinquante familles de première union. Les critères d'inclusion pour les familles recomposées étaient la présence d'un enfant âgé de 5 ans à 13 ans issu d'une précédente union et résidant au moins 40 % du temps avec leurs mères. C'est sur cet « enfant cible » qu'ont porté toutes les questions concernant le coparentage entre les adultes et le fonctionnement socio-affectif de l'enfant. L'échantillon a été sélectionné sur la base d'une liste des ménages résidant dans le canton de Genève (3). Les interviews ont été menées en 2009-2010 par une équipe de deux professeurs, un sociologue et un psychologue, trois assistants universitaires (une psychologue, coauteure de cet article et deux sociologues), et quatre étudiants de master en sociologie et psychologie de l'université de Genève. Les interviews en face-en-face ont suivi un questionnaire très détaillé portant à la fois sur des dimensions psychologiques (coparentage, qualité des relations de couple, styles d'attachement) et sociologiques (configurations familiales et trajectoires de vie) [voir note (2)].

Faute de pouvoir interroger plusieurs membres de chaque famille compte tenu du format de l'enquête, le choix des mères s'est imposé parce que ce sont les femmes qui, en Suisse, ont dans la grande majorité des cas la garde des enfants suite au divorce ; de plus, la garde partagée est encore une option très minoritairement mise en place. De ce fait, les mères en situation de recomposition familiale peuvent davantage que les pères évoquer les différentes dimensions de la coparentalité et de la vie quotidienne de leurs enfants, conséquence des orientations genrées poursuivies par la société suisse en matière d'emploi et de politique familiale (Kellerhals et Widmer, 2012). Pour conserver la possibilité d'une comparaison entre familles de première union et familles recomposées, le choix de privilégier les mères s'est imposé dans les deux cas. Ces femmes, mariées ou non, vivaient en couple (leurs partenaires passaient au moins trois nuits par semaine à leur domicile). Le choix de situations de recomposition plutôt, par exemple, que de situations de monoparentalité, tient à la possibilité qu'elles donnent de considérer à la fois deux formes de coparentalité, parfois concurrentes : celle liant la mère à son ex-partenaire (et père de l'enfant), et celle liant la mère à son nouveau conjoint, parfois amené à jouer un rôle parental. Pour les familles de première union, le questionnaire a été administré à des femmes, vivant en couple, mariées ou non, mères d'au moins un enfant âgé de 5 ans à 13 ans issu de l'union actuelle et sans autre(s) enfant(s) issu(s) d'autres unions. Un appariement sur l'âge et le sexe de « l'enfant cible » et le niveau de formation de la répondante a été effectué pour permettre une comparaison entre les deux sous-échantillons en contrôlant l'effet de ces variables. Ainsi, l'influence de ces facteurs critiques pour les dynamiques familiales est contrôlée statistiquement, ce qui permet de mieux saisir la spécificité des dimensions relationnelles propres à chaque structure familiale.

Dans la première partie de l'article, on s'interroge sur le lien entre diverses formes de coparentage et le fonctionnement socioaffectif de l'enfant, qui fait référence à ses difficultés émotionnelles, comportementales, à son éventuelle hyperactivité et inattention et à ses difficultés avec les pairs (Goodman, 1997). Dans un premier temps, la notion de « coparentage » est définie et mise en perspective, puis sont évoquées les différentes dimensions qu'elle recouvre. Les recherches effectuées sur le coparentage dans les familles recomposées sont particulièrement intéressantes du point de vue

(2) Ces données ont été collectées dans le cadre de la recherche citée en note (1). Des informations détaillées sur cette recherche sont disponibles dans l'ouvrage : Widmer *et al.*, 2012.

(3) Des informations détaillées sur la procédure d'échantillonnage et les caractéristiques de l'échantillon sont disponibles dans l'ouvrage : Widmer *et al.*, 2012.

configurationnel car elles dissocient la parentalité et la conjugalité. Sur la base de la littérature, plusieurs résultats de recherche touchant des familles de première union sont également évoquées, suggérant qu'elles aussi subissent des logiques relationnelles débordant le cadre du ménage. Finalement, les divers résultats de l'enquête empirique sont présentés, concernant le lien entre coparentage et fonctionnement de l'enfant dans les deux contextes familiaux. La seconde partie de l'article porte sur l'influence du capital social et des configurations familiales sur le coparentage et donc, indirectement, sur le développement de l'enfant. L'importance de la densité des relations dans une configuration familiale est d'abord soulignée, illustrée par quelques brèves études de cas tirées de l'enquête. Ensuite, des modèles d'analyse de cheminement sont présentés, qui ont l'intérêt de tester statistiquement des séries d'effets ou d'associations, directs et indirects, entre plusieurs variables et d'indiquer la force des associations existant entre chaque couple de variables tout en tenant compte des autres. Ces analyses révéleront des schémas d'association entre variables très distincts selon qu'il s'agit des familles recomposées ou des familles de première union. La conclusion montre l'intérêt de développer des analyses configurationnelles sur le coparentage.

Le coparentage et les configurations familiales

Le coparentage désigne l'ensemble des relations que les adultes en charge d'un enfant établissent ou maintiennent l'un avec l'autre en vue de le socialiser et d'en prendre soin. En partant de la littérature existant sur la question, deux dimensions principales du coparentage sont retenues (Favez et Frascarolo, 2013). Il s'agit d'abord de la solidarité. Souvent dénommée « coopération », mais également « cohésion », « harmonie » ou « positivité », cette dimension recouvre une « perspective commune » entre partenaires éducatifs, des comportements de validation réciproque, l'affection exprimée par les parents l'un envers l'autre (telle que l'on peut observer lorsque les parents interagissent l'un avec l'autre), ou la promotion de l'intégrité ou de l'unité familiale (quand l'un des parents interagit avec l'enfant à propos de l'autre parent, en l'absence de ce dernier). La solidarité coparentale s'exerce d'abord dans un effort de préservation de l'intégrité familiale par des comportements du parent qui favorisent l'unité familiale, en l'absence de l'autre partenaire. La solidarité s'exerce aussi dans les manifestations d'affection du répondant envers l'autre parent en présence de tous. L'antagonisme est une seconde dimension de la coparentalité, souvent dénommée « compétition » ou « travail de

sape entre les parents », et qui renvoie aux situations où ils se contredisent l'un et l'autre en présence de l'enfant, essaient de s'en faire un allié ou d'attirer son attention de façon concurrente, ou encore dénigrent l'autre parent en son absence. Les modèles du coparentage considèrent que les dynamiques coparentales positives (comme la chaleur et la coopération) et les dynamiques négatives (comme la compétition et les différences d'investissement) peuvent coexister (McConnell et Kerig, 2002). Cependant, la prédominance de dynamiques positives (solidarité, répartition équitable des tâches, engagement mutuel élevé) forme un contexte favorable au développement de l'enfant, alors que l'antagonisme (sous forme de conflits fréquents et répétés notamment) est un prédicteur de difficultés pour le développement de l'enfant (Teubert et Pinquart, 2010).

Les familles de première union ont constitué l'objet privilégié des recherches sur le coparentage (McHale & Lindahl, 2011). Ces recherches se sont largement centrées sur le lien entre la dyade conjugale et la dyade parentale dans leur influence sur le développement de l'enfant. Elles démontrent une continuité entre la « qualité » de la relation conjugale (satisfaction conjugale, haut niveau de communication positive entre les conjoints, etc.) et la positivité et l'activité dans le coparentage. On peut cependant penser que cette corrélation entre relation de conjugalité et coparentalité ne permet pas de rendre compte du coparentage dans les formes familiales alternatives à la famille nucléaire, et ce en raison de la multiplicité des relations coparentales.

Coparentage et recomposition familiale

Les familles recomposées concernent une grande diversité d'acteurs familiaux potentiellement impliqués dans la socialisation de l'enfant. En effet, si on considère la situation standard de ce type de famille, dans laquelle l'un des parents est le gardien principal de l'enfant, il peut y avoir deux relations coparentales : celle qui existe entre le parent gardien et son nouveau conjoint et celle qui lie les deux parents biologiques de l'enfant. Les formes de garde autorisées ou encouragées par les nouvelles lois du divorce, comme la garde alternée, complexifient encore ce tableau : on peut, en effet, monter à trois relations coparentales, à savoir celle entre les deux parents et celles entre chaque parent et son nouveau conjoint respectif. La question devient alors de savoir sous quelles conditions des coparentalités actives peuvent se mettre en place dans ces différentes dyades d'adultes.

Les recherches sur le coparentage dans les familles recomposées se sont essentiellement centrées

jusqu'ici sur la question de la place du parent non-gardien dans la vie de l'enfant après la séparation. Les parents non-gardiens, souvent les hommes, tendent à se désengager de leurs tâches parentales (Bray et Berger, 1993). Plusieurs facteurs modulent cependant ce désengagement, dont le rapprochement géographique et le fait de ne pas s'être remarié. Toutefois, les recherches s'accordent sur le fait que, lorsque les ex-partenaires parviennent à être actifs et en accord l'un avec l'autre dans leurs tâches parentales, la relation entre l'enfant et le parent non gardien perdure plus facilement. Quand les parents sont en conflit, le parent non gardien peine à conserver sa place dans les prises de décisions ; dans ce cas de figure, le parent gardien met un frein à la relation entre l'autre parent, généralement le père, et l'enfant, et l'investissement parental du parent non gardien dans la socialisation de l'enfant diminue. Le maintien d'une bonne relation coparentale entre le parent gardien et le parent non gardien est donc fondamental pour le développement de l'enfant (Aquilino, 2006).

Lorsque la mère se remet en couple, une nouvelle relation coparentale peut émerger. La possibilité qu'elle se développe dépend cependant des décisions et de l'orientation de plusieurs personnes : celles du parent gardien, de son nouveau conjoint, du parent non gardien et, éventuellement, d'autres membres de la configuration familiale tels que les grands-parents et les oncles et tantes de l'enfant. Certains nouveaux conjoints s'investissent peu dans les tâches de socialisation parentale et, par extension, coparentale ; ils visent plutôt à construire une relation amicale avec l'enfant sans s'impliquer activement dans l'éducation et le cadrage de l'enfant. Ce type de relation avec leur beau-parent gardien permet aux enfants de conserver davantage d'interdépendance fonctionnelle avec leur parent non gardien. En effet, le parent biologique non gardien et le conjoint actuel du parent gardien ne peuvent pas avoir tous deux un rôle parental de premier plan, et le développement de l'enfant est généralement d'autant plus satisfaisant que le parent non gardien et le nouveau conjoint du parent gardien occupent des rôles différenciés (Fine et Kurdek, 1995 ; Hetherington, 1989 ; Hetherington et Stanley-Hagan, 2002). Le soutien du parent gardien influence par ailleurs la construction du lien entre l'enfant et son beau-parent ; en cas de conflit entre le parent gardien et son nouveau conjoint, la relation entre l'enfant et le beau-parent peut être mise à mal (Visher *et al.*, 2003 ; Vogt-Yuan et Hamilton, 2006). Structurellement, les différentes dyades coparentales (parent gardien et parent non gardien ; parent gardien et beau-parent gardien ; parent non gardien et beau-parent non gardien ; beau-parent gardien et beau-parent

non gardien, etc.) sont nombreuses et s'établissent sur plusieurs résidences. Elles sont parfois amenées à entrer en compétition, ou parfois, à se soutenir.

Le coparentage en réseau dans les familles de première union

La multiplicité des formes de coparentage n'est pas étrangère aux familles de première union également, si l'on s'en tient à la définition du coparentage comme une relation de collaboration entre des adultes dans les soins et la socialisation à donner à un enfant. Le désengagement d'un des parents du coparentage peut amener à un sur-investissement d'un autre membre de la famille. Grands-mères et tantes peuvent occuper une place importante dans l'éducation de l'enfant. Une étude portant sur les mères adolescentes montre par exemple que le soutien de la part des membres de la famille étendue (grands-parents notamment) influence positivement la coparentalité entre la mère et son partenaire (Pittman et Coley, 2011). Plutôt que de considérer la famille comme un groupe défini par des parents biologiques et leurs enfants cohabitants, la coparentalité gagne à être vue comme un des maillons de chaînes d'interdépendances mouvantes à travers le temps, reliant une pluralité d'individus y compris dans les familles de première union, par les rôles socialisateurs que jouent les grands-parents et les oncles et tantes (Milardo, 2009). Ces interdépendances peuvent être de l'ordre du soutien : par exemple, la confiance en soi d'un parent dans ses tâches éducatives est augmentée suite aux validations des membres de son réseau (Cochran et Niego, 2002). Or les ressources psychologiques et le bien-être parental se répercutent sur la stimulation des enfants (Belsky, 1984). Les couples dans lesquels les deux partenaires ont des configurations d'amis et d'apparentés qui les aident mais n'interfèrent pas développent des pratiques parentales sensiblement plus satisfaisantes (Widmer *et al.*, 2006). Les effets des interdépendances peuvent également s'établir comme un renforcement du contrôle normatif sur l'enfant : quand plusieurs individus portent le même message à un enfant (par exemple concernant un comportement à proscrire ou une attitude à développer), cette pression congruente sera plus efficace qu'une intervention isolée (Bogenschneider *et al.*, 1997). Cependant, la coparentalité peut aussi s'inscrire dans des configurations familiales marquées par des contradictions ou ambivalences, dans le cas où les attentes des parents et celles des autres membres du réseau ne sont pas concordantes (Belsky, 1984), ou quand les membres de la configuration sont perçus comme des compétiteurs plutôt que comme des aides dans le travail parental (Robertson, 1991).

Mesurer le coparentage et le fonctionnement socioaffectif de l'enfant

Le coparentage a été mesuré par l'adaptation française de l'échelle de coparentage de Frascarolo et al., (2009). Cet instrument rapporte la fréquence des comportements de coordination des adultes dans leurs tâches parentales. L'intégrité familiale mesure les comportements visant à promouvoir l'unité familiale. Dans un questionnaire destiné aux familles de première union, elle comporte une situation où les trois protagonistes sont présents : « *Dites-vous intentionnellement ou faites-vous quelque chose pour inviter, encourager ou promouvoir un échange affectueux ou agréable entre votre enfant et votre conjoint ; par exemple, "Va montrer à papa ce que tu as dessiné" ou "Je pense que papa aimerait bien aussi jouer à ce jeu" ?* », et trois situations où la mère est seule avec son enfant illustrant des cas de figure introduisant de manière positive le conjoint dans la conversation. La dimension du conflit concerne les désaccords interparentaux exprimés devant l'enfant et n'est constituée que de la partie manifeste où tous les trois sont présents. Elle regroupe trois questions portant sur des situations de dispute et de désaccord entre les parents devant l'enfant. Ces questions sont identiques pour les trois versions du questionnaire. Le dénigrement se réfère aux comportements d'un parent visant à discréditer l'autre parent, en l'absence de celui-ci. Trois coparentages différents sont évalués : le coparentage avec le père dans les familles de première union, celui avec le conjoint actuel et celui avec le père biologique

dans les familles recomposées. Chacun de ces coparentages est mesuré par les trois dimensions présentées précédemment : unité, conflit et dénigrement.

Le fonctionnement socioaffectif de l'enfant, élément que l'on entend corrélérer avec les mesures du coparentage, est mesuré par le Questionnaire Points forts – Points faibles, traduction française du *Strengths and Difficulties Questionnaire (SDQ)* (Goodman, 1997). Ce questionnaire de type auto-rapporté demande au parent d'évaluer le comportement de l'enfant, âgé de 3 ans à 16 ans. Il est constitué de vingt questions portant sur le fonctionnement socioaffectif de l'enfant, de cinq questions sur la sociabilité dans les six derniers mois, et de six questions sur l'impact de ces difficultés. Le fonctionnement socioaffectif de l'enfant est divisé en quatre dimensions. La première porte sur les difficultés émotionnelles, la deuxième sur les difficultés comportementales, la troisième sur l'hyperactivité et l'inattention et la dernière sur les difficultés avec les pairs. Un score total somme ces difficultés. Plus le score est élevé et plus le fonctionnement socioaffectif de l'enfant est problématique.

Coparentage et fonctionnement socioaffectif de l'enfant dans les familles de premières unions et recomposées

Le tableau 1, qui rapporte un ensemble de corrélations, montre que dans la structure familiale recomposée, le coparentage entre la mère et le père biologiques est fortement associé au fonc-

Tableau 1

Corrélations des indices du fonctionnement socioaffectif de l'enfant et du coparentage dans les familles recomposées (N = 150)

	Coparentage unitaire avec le père biologique	Coparentage dénigrant avec le père biologique	Coparentage conflictuel avec le père biologique	Coparentage unitaire avec le conjoint actuel	Coparentage dénigrant avec le conjoint actuel	Coparentage conflictuel avec le conjoint actuel
Fonctionnement socioaffectif de l'enfant						
Émotionnel	-.04	0	-.16†	.03	.07	.13
Comportemental	-.28**	.11	-.09	-.02	.09	.12
Hyperactivité	-.19*	.07	-.15†	-.13	.14	.12
Difficultés avec pairs	0	-.10	-.09	-.08	.06	.01
Sociabilité	.06	.03	.03	.01	-.10	-.11
Impact des difficultés	-.23	.07	-.20*	-.04	.11	.22**
Total difficultés	-.20*	.03	-.22**	-.07	.20*	.20*

Source : Doan M.-T., 2013.

† p < 10, *p < 05, **p < 01.

Lecture : le coparentage avec le père biologique est corrélé fortement et positivement au fonctionnement socioaffectif de l'enfant, alors que le coparentage avec le conjoint actuel y est faiblement corrélé. Plus l'unité dans le coparentage avec le père biologique est associée à moins de difficultés dans le fonctionnement socioaffectif de l'enfant, moins il y a d'hyperactivité, moins de difficultés en général, qui ont un moindre impact sur le quotidien familial. Davantage de conflits dans le coparentage avec le père biologique est associé, lui aussi, à une moindre prévalence de difficultés chez l'enfant. Quand le coparentage conflictuel avec le père biologique est fort, il y a moins de difficultés émotionnelles, moins d'hyperactivité et moins de difficultés au total, ayant un moindre impact. En d'autres termes, plus le père biologique est actif dans le coparentage et moins il y a de difficultés observées chez l'enfant.

tionnement socioaffectif de l'enfant, alors que le coparentage entre la mère et son conjoint actuel ne l'est que faiblement. Plus d'unité dans le coparentage avec le père biologique est associé à moins de difficultés dans le fonctionnement socioaffectif, moins d'hyperactivité, moins de difficultés en général de la part de l'enfant ; tout cela a un moindre impact sur le quotidien familial. Plus surprenant, le conflit dans le coparentage avec le père biologique est associé, lui aussi, à une moindre prévalence de difficultés pour l'enfant. Lorsque le coparentage conflictuel avec le père biologique est fort, les difficultés émotionnelles, l'hyperactivité et les difficultés en général sont plus faibles, et leur impact moindre. Le dénigrement n'a pas de lien avec le fonctionnement socioaffectif de l'enfant. Des résultats complémentaires montrent qu'unité et conflit avec le père biologique sont très fortement et positivement corrélés l'un avec l'autre dans les familles recomposées [$r(148) = .70, p < .01$]. Cette corrélation explique l'association positive entre un conflit élevé dans le coparentage et les moindres difficultés de l'enfant, par le fait qu'un haut niveau de conflit indique un niveau plus marqué d'investissement du père dans la coparentalité dans les familles recomposées. La corrélation entre ces deux dimensions est statistiquement non significative dans les familles de première union. Le tableau 1 révèle aussi que le coparentage avec le conjoint actuel dans les familles recomposées est sensiblement moins associé au fonctionnement socioaffectif de l'enfant que le coparentage avec le père biologique. Seules les dimensions négatives du coparentage avec le nouveau conjoint présentent des résultats significatifs. Plus il y a de dénigrement du nouveau conjoint, plus l'enfant présente de l'hyperactivité et un total élevé de difficultés. Plus le coparentage est conflictuel avec le nouveau conjoint, plus l'enfant présente des difficultés émotionnelles, un nombre élevé de difficultés, avec un impact fort de ces dernières sur le quotidien familial. Mais de manière générale, le père biologique dans les familles recomposées a une plus grande influence sur le fonctionnement socioaffectif de l'enfant que le conjoint actuel.

Dans les familles de première union, comme le montre le tableau 2, le conflit coparental et le dénigrement péjorent le fonctionnement socioaffectif de l'enfant. Contre toute attente, le coparentage unitaire est associé positivement aux difficultés de l'enfant avec les pairs et au total des difficultés. En d'autres termes, dans les familles de première union, plus le coparentage est unitaire, plus l'enfant présente de difficultés avec les pairs

Tableau 2

Corrélations entre le fonctionnement socioaffectif de l'enfant et le coparentage pour la structure familiale de première union (N = 150)

	Coparentage unitaire avec le père biologique	Coparentage dénigrant avec le père biologique	Coparentage conflictuel avec le père biologique
Fonctionnement socioaffectif de l'enfant			
Émotionnel	.09	.23**	.10
Comportemental	-.02	.15†	.18*
Hyperactivité	.04	.08	.13†
Difficultés avec pairs	.21**	.20*	.13
Sociabilité	.15†	.25**	.22**
Impact des difficultés	.36**	.13†	-.07
Total difficultés	-.03	.15†	.24**

Source : Doan M.-T., 2013.

† $p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$

Lecture : le dénigrement et le conflit dans le coparentage sont associés négativement au fonctionnement socioaffectif de l'enfant. Plus ces dimensions du coparentage sont affirmées, plus l'enfant présente des difficultés. Contre toute attente, le coparentage unitaire dans les familles de première union est associé positivement aux difficultés de l'enfant avec les pairs et au total des difficultés.

et un total de difficultés élevé. Il est alors possible que la causalité soit dans ce cas inversée, à savoir que les parents dans les familles de première union développent un coparentage plus unitaire quand ils ont affaire à un enfant présentant des difficultés.

En résumé, quelle que soit la structure familiale, le fonctionnement socioaffectif de l'enfant est fortement associé au coparentage entre ses parents biologiques. Toutefois, le lien entre coparentage et fonctionnement socioaffectif de l'enfant suit une logique très différente selon cette structure. Dans les familles de première union, le dénigrement et le conflit coparental priment comme facteurs explicatifs des difficultés de l'enfant. Dans les familles recomposées, le coparentage unitaire avec le père biologique (et ancien conjoint) exerce un effet fort et positif sur le fonctionnement socioaffectif de l'enfant : plus le coparentage est unitaire, moins les difficultés de l'enfant sont importantes. Dans leur cas, l'unité est indissociable du conflit coparental : les ex-conjoints mettant en place un coparentage unitaire dans les contextes de recomposition voient leur conflictualité s'élever. À l'opposé, le coparentage avec le conjoint actuel a peu d'impact sur l'enfant dans les contextes recomposés, alors même que la mère effectue plus, en quantité, de coparentage avec lui qu'avec le père biologique de son enfant.

Capital social et configuration familiale

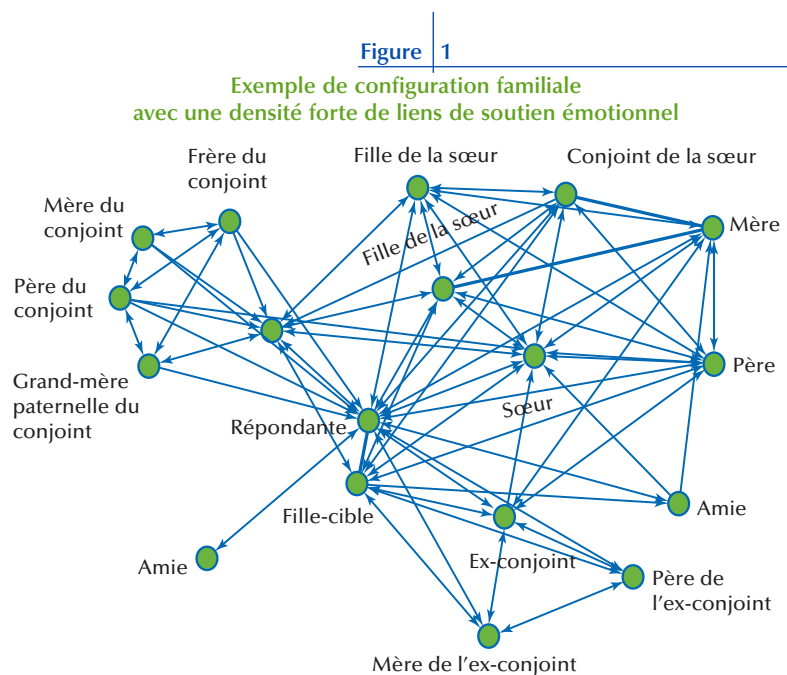
L'aide dont les individus bénéficient au sein de leurs réseaux personnels, et qu'ils mettent à profit dans la coparentalité, peut être conceptualisée

en termes de capital social, c'est-à-dire comme un ensemble de ressources provenant de la possession d'un réseau de connaissances et de reconnaissances (Bourdieu, 1985). L'importance des liens familiaux dans la constitution du capital social à disposition des individus a été depuis quelques années mise en avant (pour une synthèse, voir Furstenberg et Kaplan, 2004). Les configurations familiales produisent du capital social puisqu'elles fournissent aux individus, notamment aux parents, du soutien émotionnel, normatif et informationnel. De ce point de vue, l'effet bénéfique de la densité des relations dans les configurations des parents pour la socialisation des enfants a été souligné (Coleman, 1988). Un réseau est dense quand la plus grande partie de ses membres sont interconnectés les uns aux autres. Les attentes, les droits et les obligations, ainsi que la confiance existant entre les individus augmentent grâce au renforcement du contrôle social informel s'exerçant sur chacun par l'effet des interconnaissances. À titre illustratif, deux configurations familiales ont été représentées, toutes deux issues d'une recomposition familiale. Dans le premier cas (figure 1), la recomposition familiale donne une grande importance à la famille d'origine de la répondante : ses parents, ses frères et ses sœurs et leurs conjoints et enfants. La densité des relations de soutien est très forte, plus de la moitié des relations possibles entre les dix-huit membres de la configuration familiale étant actualisées (densité de 39 %). La parentalité dans cette première situation est susceptible d'être portée par un collectif, tant du point de vue de l'imposition des normes sociales que dans le travail de soutien émotionnel ou éducatif. En effet, la répondante doit compter, dans son rapport à l'enfant, avec l'influence d'un certain nombre de personnes qui communiquent avec elle, avec l'enfant, mais aussi entre elles. Dans ces circonstances, le soutien prend une dimension collective, les membres de la famille pouvant coordonner leurs efforts dans l'aide qu'ils amènent aux parents ou à l'enfant. La coparentalité avec l'ex-conjoint est donc soutenue par un véritable réseau de sécurité car les relations entre les deux ex-partenaires s'inscrivent dans

les rapports avec des tierces personnes. Ce réseau est aussi susceptible d'exercer un contrôle important sur les deux ex-partenaires dans leurs tâches de socialisation, par l'intermédiaire des liens actifs existant entre chacun d'entre eux et leurs ex-belles-mères respectives (et grand-mères de l'enfant). L'ex-conjoint est sous l'influence d'un nombre important de personnes, issues tant de sa famille d'origine que de son ex-belle-famille, et qui sont le plus souvent connectées entre elles. Il n'en va pas de même dans le second cas (figure 2, p. 51) où la configuration familiale est beaucoup moins dense. L'ex-conjoint, dans ce cas, ne s'inscrit que marginalement dans la famille de la répondante.

Mesurer le capital social d'origine familiale

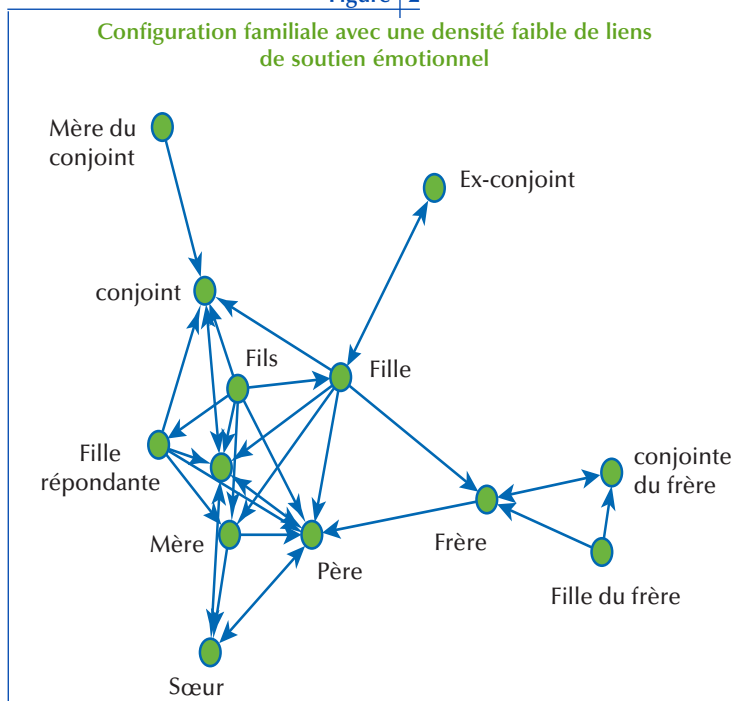
Une originalité de l'enquête est de partir de la définition de leur famille que donnent eux-mêmes les individus interviewés, plutôt que d'une liste préétablie de personnes ou de relations sur des critères institutionnels (le ménage, le mariage, le couple, la parentalité, etc.). Cette centration sur l'appréhension « subjective » d'un individu de son contexte familial est l'un des fondements de la perspective configurationnelle, qui insiste sur le fait que ce qui définit la famille d'un individu, ce sont les chaînes d'interdépendances émotionnelles, matérielles ou cognitives qui le lient à des



Source : Widmer E. D., Favez N., Aebly G., De Carlo I., Doan M.-T., 2012, *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*, Sociograph « Sociological Research Studies », n° 13. Disponible à : <http://www.unige.ch/ses/socio/rechetpub/isoc/thematiques/famille/famrecomp.html>
Champ : cent cinquante femmes vivant en couple, quel que soit leur état civil (mariée ou non mariée), dont le partenaire passe au moins trois nuits par semaine à leur domicile avec au moins un enfant biologique ou adopté âgé de 5 ans à 13 ans, issu d'une union précédente, habitant au moins 40 % du temps dans le ménage (enfant cible).

Lecture : les membres de cette configuration familiale sont densément connectés les uns aux autres par des liens de soutien émotionnel. Par exemple, le groupe de soutien de l'« Ex-conjoint » (père biologique) composé de la répondante, de la sœur et du père de la répondante, de sa fille et de sa mère et de son père, présente une forte densité de liens : l'ex-conjoint bénéficie ainsi d'un soutien collectif par la forte interconnexion entre des personnes le soutenant.

Figure 2



Source : Widmer E. D., Favez N., Aeby G., De Carlo I., Doan M.-T., 2012, *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*, Sociograph « Sociological Research Studies », n° 13. Disponible à :

<http://www.unige.ch/ses/socio/rechetpub/rsoc/thematiques/famille/famrecomp.html>

Champ : cent cinquante femmes vivant en couple, quel que soit leur état civil (mariés ou non mariés), dont le partenaire passe au moins trois nuits par semaine à leur domicile avec au moins un enfant biologique ou adopté âgé de 5 ans à 13 ans, issu d'une union précédente, habitant au moins 40 % du temps dans le ménage (enfant cible).

Lecture : les membres de cette configuration familiale sont peu densément connectés les uns aux autres par des liens de soutien émotionnel. L'ex-conjoint (le père biologique) s'inscrit dans un ensemble de liens peu dense, et a peu de possibilités d'activer des liens de soutien au sein de cette configuration familiale.

individus particulièrement significatifs pour lui (Widmer, 2010). Le « *Family Network Method* » (FNM), un instrument développé dans les années 1990 (Widmer, 1999 ; Widmer et Lafarga, 2000), permet de définir les frontières des configurations familiales et de mesurer le capital social d'origine familiale. Les individus interviewés commencent par définir les membres significatifs de leur famille librement, sans autre énoncé à prendre en compte que le fait qu'il doit s'agir d'êtres vivants (les animaux ne sont pas exclus), qu'ils connaissent personnellement, qu'ils considèrent comme membres de leur famille, et qui ont joué un rôle important dans leur vie durant la dernière année. Les répondants sont alors instruits de rapporter tous les liens de soutiens émotionnels existant dans la configuration familiale qu'ils ont préalablement définie de la sorte. Ils ne rapportent donc pas seulement les liens qu'ils développent avec les membres de leur famille mais également ceux qui lient ces derniers, en réponse à la question suivante : « *Qui vous donnerait du soutien émotionnel lors de problèmes légers (par exemple, quand vous êtes triste, quand vous avez eu une journée difficile, qui peut vous aider, vous consoler, etc.) ?* ». Les individus interviewés passent, dans

un premier temps, en revue la liste des personnes qu'ils ont préalablement désignées comme membres significatifs de leur famille et désignent à l'interviewer celles qui, selon eux, pourraient leur donner du soutien en cas de besoin. La personne interviewée répond ensuite à la question « *Qui, dans la liste établie, aiderait cette personne en cas de besoin ?* » pour chaque personne de la liste des membres significatifs de la famille. La sélection d'individus aidants que la répondante établit pour chaque personne est très variable, incluant parfois tous les membres de la configuration familiale, y compris lui-même, parfois quelques-uns, parfois aucun. Quand la tâche est accomplie, l'enquêteur a donc des informations précises sur tous les liens de soutien potentiel repérés par la répondante, entre tous les membres de sa configuration familiale [voir note (2), p. 46].

Le capital social est mesuré à l'aide d'indices issus de l'analyse des réseaux sociaux (Wasserman et Faust, 1994) décrivant les structures générées par les réponses données à cette question. Dans

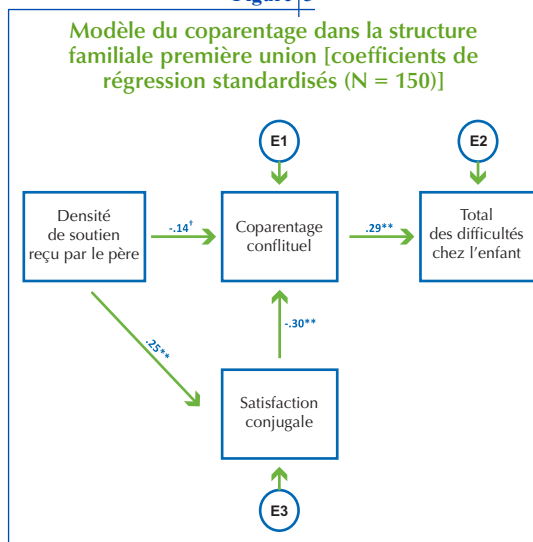
cette contribution, on considère la densité, définie par le ratio entre le total de liens de soutien repérés par le répondant et le nombre de liens de soutiens possibles, compte tenu de la taille de la configuration : 1 (ou 100 %) correspond à une densité maximale où tous les liens possibles entre les membres de la famille sont activés et 0 à une situation sans aucun lien de soutien repéré. On se centre sur la densité des liens de soutien dans lequel le père de l'enfant est inséré dans la configuration familiale. Dans certains cas comme dans la figure 2, le père de l'enfant est inscrit dans un ensemble de liens peu denses : il n'a pas conservé ou développé beaucoup de liens dans la famille de la mère et ceux qui existent s'établissent avec des personnes peu connectées entre elles. Le père de l'enfant est donc peu intégré dans la configuration familiale de son ex-conjointe. Dans d'autres cas, illustrés par la figure 1, le père est intégré dans un ensemble de liens très denses : non seulement il a maintenu des relations avec plusieurs personnes dans la configuration familiale de la répondante, mais ces relations s'établissent aussi avec des personnes connectées entre elles. Le père est donc bien intégré dans la configuration de son ex-partenaire.

Familles de première union : le coparentage entre les parents gardiens est fortement associé à la satisfaction conjugale

Les interrelations existant le capital social issu de la configuration familiale, de la satisfaction conjugale (4), des relations coparentales et du fonctionnement socioaffectif de l'enfant sont évaluées par l'analyse de cheminement. Cet outil prend en compte les relations linéaires existant entre un ensemble de variables en décomposant la causalité qui les lie et en testant l'adéquation du modèle à l'aide des observations. Ces analyses permettent d'évaluer l'adéquation globale des données au modèle théorique proposé, par l'intermédiaire de divers indices (5).

Dans les familles de première union, le coparentage entre les parents gardiens est fortement associé à la satisfaction conjugale (figure 3). Plus celle-ci est élevée, plus le coparentage conflictuel est faible. La configuration familiale et le capital social ont une influence indirecte sur cette association. En effet, plus le père est densément intégré dans cette configuration, plus la satisfaction conjugale est élevée, se répercutant positivement ainsi sur le

Figure 3



Source : Doan M.-T., 2013, Le capital social et les configurations familiales comme prédicteurs du coparentage dans les familles recomposées, thèse de doctorat en psychologie, Genève, université de Genève.

† $p \leq 0.1$; * $p \leq 0.05$; ** $p \leq 0.01$

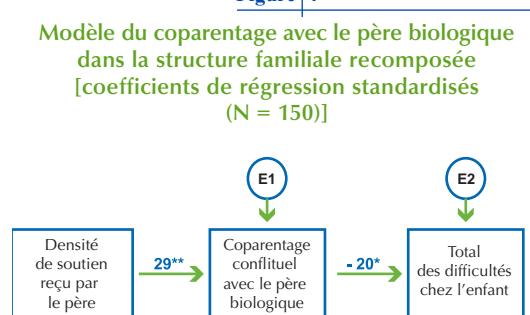
Lecture : le coparentage est fortement associé à la satisfaction conjugale et, dans une moindre mesure, au capital social lié au père dans les familles de première union. Le fonctionnement socioaffectif est fortement corrélé au coparentage conflictuel. Moins il y a de difficultés chez l'enfant, plus le conflit coparental est élevé.

coparentage. Ensuite, le coparentage conflictuel est fortement associé au fonctionnement socioaffectif de l'enfant : plus le coparentage conflictuel est élevé et plus l'enfant a des difficultés. La configuration familiale est donc associée à la coparentalité, par l'intermédiaire de la satisfaction conjugale et, au final, au fonctionnement de l'enfant. Autrement dit, les femmes dont le conjoint (et père de leur enfant) n'est pas intégré par de multiples liens dans leur configuration familiale sont moins satisfaites de leur relation conjugale et éprouvent davantage de difficultés à mettre en œuvre une collaboration coparentale propice au développement de l'enfant.

Familles recomposées : l'importance de l'intégration du père biologique dans la configuration familiale

Dans les familles recomposées, la situation est très différente (figure 4). L'intégration du père biologique dans la configuration familiale est associée directement au coparentage. Plus le père est entouré par une forte densité de liens, plus les ex-conjoints présentent de comportements de coparentage conflictuel et unitaire, qui sont eux-mêmes associés positivement au développement de l'enfant, le coparentage conflictuel étant corrélé positivement au coparentage unitaire dans les familles recomposées. En d'autres termes, plus les ex-conjoints maintiennent un coparentage coopératif dans ces familles, plus la probabilité qu'ils présentent un coparentage conflictuel est

Figure 4



Source : Doan M.-T., 2013.

† $p \leq 0.1$; * $p \leq 0.05$; ** $p \leq 0.01$

Lecture : le capital social lié au père biologique est directement associé au coparentage conflictuel. Plus le père est inséré dans un groupe de soutien à forte densité, plus il adopte un coparentage de type conflictuel, ce qui est associé positivement au fonctionnement socioaffectif de l'enfant. L'enfant bénéficie donc de manière indirecte du capital social lié à son père biologique, par le fait que son père est plus engagé dans le coparentage.

(4) Le Marital Adjustment Test (MAT) (Locke et Wallace, 1959), appelé en français « le test de satisfaction conjugale ou d'adaptabilité conjugale », est un questionnaire largement utilisé pour mesurer le soutien émotionnel entre conjoints. Il a prouvé, à travers le temps, sa fiabilité et sa validité pour distinguer les unions conjugales en difficulté de celles qui allaient bien (Gottman *et al.*, 1977) dans différents contextes [divorce, thérapie familiale, événements de vie stressants comme la naissance d'un enfant anormal (Freeston et Plechaty, 1997)].

(5) Une description complète et détaillée des résultats est disponible dans la thèse de doctorat de M.-T. Doan (2013).

forte. Le maintien de la coopération parentale dans les familles recomposées a donc un coût inexistant dans les familles de première union, dans lesquelles le coparentage coopératif et le coparentage conflictuel sont antinomiques. Dans le cas des familles recomposées, l'enfant bénéficie donc, de manière indirecte, de l'intégration de son père dans la configuration familiale de sa mère, du fait que celle-ci s'engage plus activement dans le coparentage avec son ex-partenaire dans ses dimensions tant négative que positive.

Le coparentage avec le conjoint actuel dans les familles recomposées (figure 5) dépend de la position de l'enfant dans la configuration familiale. Contrairement au coparentage entre la mère et le père de l'enfant, qui est corrélé positivement au fonctionnement socioaffectif de l'enfant, la corrélation avec le coparentage conflictuel est dans ce cas négative : plus la mère et le conjoint actuel développent un coparentage conflictuel, plus l'enfant présente des difficultés. L'intégration de l'enfant, et non du nouveau conjoint, dans la configuration familiale de la mère, est alors l'élément clé. Plus la densité de soutien que reçoit l'enfant est élevée, plus le coparentage conflictuel entre la mère et le conjoint actuel est fort. Il faut cependant noter, à nouveau, que le coparentage entre la mère et son nouveau conjoint a beaucoup moins d'effets sur le fonctionnement socioaffectif de l'enfant que le coparentage entre la mère et le père biologiques de l'enfant.

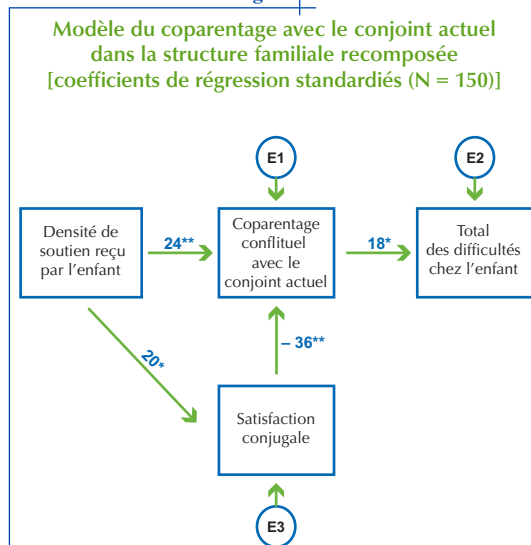
En résumé, les modèles d'analyse de cheminement font ressortir des schémas d'associations distincts pour les familles de première union et les familles recomposées. Les dimensions configurationnelles ont cependant une importance dans les deux cas. Dans le modèle du coparentage avec le père biologique dans les familles de première union, l'effet du capital social passe principalement par la satisfaction conjugale. Un entourage de soutien reçu par le père organisé de manière dense favorise la satisfaction dans le couple qui, à son tour, limite le conflit dans le coparentage et a un effet positif sur le fonctionnement socioaffectif de l'enfant. Dans les familles recomposées, l'intégration du père biologique a un effet positif sur son niveau d'engagement, tant unitaire que conflictuel, dans le coparentage, qui a des répercussions bénéfiques sur le fonctionnement socioaffectif de l'enfant. Plus le père est intégré dans des liens denses dans la configuration de la mère (parent gardien), plus il développera à la fois un coparentage actif (conflictuel et unitaire) avec elle.



Conclusion

Le fonctionnement familial ne se limite pas aux frontières du ménage. Des interdépendances familiales relient les individus cohabitants et non cohabitants. Les familles recomposées proposent une illustration exemplaire en la matière. Si le père n'est pas intégré par de multiples liens dans la configuration familiale de la mère, la probabilité qu'un coparentage actif se développe avec lui est faible. Des interdépendances ne doivent donc pas être préservées seulement entre la mère et son ex-conjoint, mais aussi avec d'autres membres de la famille, comme par exemple les parents de la mère (grands-parents de l'enfant). La densité des liens constitue un réseau de soutien et de contrôle social pouvant soutenir la dyade coparentale quand bien même celle-ci ne s'inscrit plus dans le cadre institutionnel du ménage et du mariage ou d'une cohabitation socialement reconnue. Le maintien de l'interdépendance coparentale dans la situation de recomposition n'est cependant pas sans coût puisque, comme diverses analyses complémentaires l'ont montré, elle se fait au détriment de la relation entre la mère et le conjoint actuel. De fait, l'absence d'un coparentage actif entre les ex-partenaires signifie que leurs interdépendances se sont affaiblies. Or cet affaiblissement est associé à une plus grande satisfaction dans le nouveau couple (pour des résultats concordants, voir Hetherington et Clingempeel, 1992). Le coparentage peu actif avec le père biologique peut donc s'expliquer en partie

Figure 5



Source : Doan M.-T., 2013.

† p ≤ 0.1 ; * p ≤ 0.05 ; ** p ≤ 0.01

Lecture : le coparentage avec le conjoint actuel est associé directement et indirectement au capital social lié à l'enfant. Plus la densité de soutien que reçoit l'enfant est élevée, plus le coparentage avec le conjoint actuel est conflictuel. Plus la densité de soutien reçu par l'enfant est élevée, plus le couple actuel est satisfait et moins le nouveau partenaire adopte un coparentage conflictuel.

par le désir du parent gardien de limiter la présence et les manifestations de l'ancien conjoint dans la dynamique familiale qu'il a reconstruite. L'intégration du père biologique répond à cette logique plus ou moins affirmée par les femmes dans leur nouveau couple, forte dans certains cas, plus faible dans d'autres. Ainsi, la séparation ou le divorce ne sont synonymes ni d'une disparition généralisée d'un coparentage actif ni de sa prolongation universelle, mais d'un affaiblissement certain, mais d'ampleur variable selon les familles.

Si les limites du ménage sont clairement dépassées dans les chaînes d'interdépendance exerçant un effet sur le fonctionnement socioaffectif de l'enfant dans les familles recomposées, elles le sont également dans les familles de première union. Dans leurs cas, la présence d'une densité forte de relations autour du père de l'enfant diminue la probabilité du coparentage conflictuel entre les conjoints et augmente la probabilité du coparentage unitaire. Ainsi, le soutien du couple par les parents et les frères et sœurs des conjoints exerce, indirectement, un effet important sur la capacité de celui-ci à exercer ses fonctions de soutien et de socialisation. La privatisation du couple et la

montée de l'individualisme conjugal [Singly (de), 2011], avec sa mobilisation des normes d'autonomie individuelle, n'a donc pas fait disparaître les interdépendances qui caractérisent l'environnement familial de première union du point de vue émotionnel et relationnel, sans parler des dimensions économiques. En rester aux membres du ménage, et en particulier à la dynamique propre au couple parental, pour comprendre les problèmes de l'enfant dans le cadre de la famille dite « nucléaire », c'est simplifier à outrance les configurations d'interdépendance liant sociogénèse et psychogénèse dans les sociétés fondées sur les individus (Elias, 1991).

Les analyses présentées dans cet article sont fondées exclusivement sur les interviews des mères ayant le statut de parent gardien. Il faudrait également pouvoir compter sur des informations données par les pères non gardiens et les enfants. Bien évidemment, la collecte d'une telle multiplicité de données est coûteuse et ne deviendrait possible que si un intérêt institutionnel marqué se développait pour les ressources et contraintes propres aux interdépendances familiales au-delà du couple parental, de la famille nucléaire et du ménage.

Références bibliographiques

- Aquilino W., 2006, The noncustodial father-child relationship from adolescence into young adulthood, *Journal of Marriage and Family*, n° 68, p. 929-946.
- Belsky J., 1984, The determinants of parenting: A process model, *Child Development*, n° 55, p. 83-96.
- Bogenschneider K., Small S. A., Tsay J. C., 1997, Child, parent, and contextual influences on perceived parenting competence among parents of adolescents, *Journal of Marriage and Family*, n° 59, p. 345-362.
- Bourdieu P., 1985, The forms of capital, in Richardson J. C. (ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education*, New York: Greenwood Publishing Group, p. 241-258.
- Bray J. H., Berger S. H., 1993, Developmental issues in stepfamilies research project: family relationships and parent-child interactions, *Journal of Family Psychology*, 7, p. 76-90.
- Cochran M., Niego S., 2002, Parenting and social networks, in Bornstein M. H. (ed.), *Handbook of Parenting: social conditions and applied parenting*, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates, publishers, vol. 4, p. 123-148.
- Coleman J. S., 1988, Social capital in the creation of human capital, *American Journal of Sociology*, n° 94, p. 95-120.

- Doan M.-T., 2013, *Le capital social et les configurations familiales comme prédicteurs du coparentage dans les familles recomposées*, thèse de doctorat en psychologie, Genève, université de Genève.
- Elias N., 1991, *La société des individus*, Paris, Fayard.
- Favez N., Frascarolo F., 2013, Le coparentage : composants, implications et thérapie. *Devenir*, n° 25 (2), p. 73-92.
- Fine M. A., Kurdek L. A. (1995). Relation between marital quality and (step)parent-child relationship quality for parents and stepparents in stepfamilies, *Journal of Family Psychology*, n° 9, p. 216-223.
- Frascarolo F., Dimitrova N., Zimmermann G., Favez N., Kuersten-Hogan R., Baker J., McHale J., 2009, Présentation de l'adaptation française de « l'échelle de coparentage » de McHale pour familles avec jeunes enfants [Presentation of the french adaptation of McHale's coparenting scale for families with young children.]. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 57, p. 221-226.
- Freeston M. H., Plechaty M., 1997, Reconsideration of the Locke-Wallace marital adjustment test: Is it still relevant for the 1990s?, *Psychological Reports*, n° 81, p. 419-434.
- Furstenberg F. F., Kaplan S. B., 2004, Social capital and the family, in Richards M., Scott J., Treadwell J. (eds.), *Blackwell companion to the Sociology of Families*, London: Blackwell, p. 218-232.
- Goodman R., 1997, The strengths and difficulties questionnaire: A research note, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, n° 38, p. 581-586.
- Gottman J., Markman H., Notarius C., 1977, The topography of marital conflict: A sequential analysis of verbal and nonverbal behavior, *Journal of Marriage and the Family*, n° 39, p. 461-477.
- Hetherington, E. M., 1989, Coping with family transitions: Winners, losers, and survivors, *Child Development*, n° 60, p. 1-14.
- Hetherington E. M., Clingempeel W. G., 1992, Patterns of courtship for remarriage: Implications for child adjustment and parent-child relationships, *Journal of Marriage and Family*, n° 54, p. 686-698.
- Hetherington E. M., Stanley-Hagan M. S., 2002, Parenting in divorced and remarried families, in Bornstein M. (ed.), *Handbook of parenting*, New Jersey, Erlbaum, 2 ed., vol. 3, p. 233-255.
- Kellerhals J., Widmer E. D., 2012, *Familles en Suisse. Nouveaux liens*, Lausanne, Le Savoir suisse, 3^e édition.
- Locke H., Wallace K., 1959, Short marital adjustment and prediction tests: Their reliability and validity, *Marriage and Family Living*, n° 21, p. 251-255.
- McConnell M. C., Kerig, P. K., 2002, Assessing coparenting in families of school-age children: Validation of the Coparenting and Family Rating System, *Canadian Journal of Behavioural Science*, n° 34, p. 44-58.
- McHale J. P., Lindahl K. M., 2011, *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems*, Washington: American Psychological Association Press.
- McHale J., 2007, When infants grow up in multiperson relationship systems, *Infant Mental Health Journal*, n° 8, p. 1-23.
- Milardo R. M., 2009, *The forgotten kin: Aunts and uncles*, New York, Cambridge University Press.

- Pittman L. D., Coley R. L., 2011, Coparenting in families with adolescent mothers, in McHale J. P., Lindahl K. M. (eds.), *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems*, Washington: American Psychological Association, p. 105-126.
- Quintaneiro T., 2004, The concept of figuration or configuration in Norbert Elias' sociological theory, *Teoria and Sociedade*, n° 12, p. 54-69.
- Robertson E. B., Elder G. H., Skinner M. L., Conger R. D., 1991, The costs and benefits of social support in families, *Journal of Marriage and the Family*, n° 53(2), p. 402-416.
- Singly F. (de), 2011, *Séparée*, Paris, Armand Colin.
- Teubert D., Pinquart M., 2010, The association between coparenting and child adjustment: A meta-analysis, *Parenting*, n° 10, p. 286-307.
- Visher E., Visher J., Paisley K., 2003, Remarriage families and stepparenting, in Walsh F. (ed.), *Normal Family Processes*, New York, Guilford, p. 153-175.
- Vogt-Yuan A. S., Hamilton H. A., 2006, Stepfather involvement and adolescent well-being: Do mothers and nonresidential fathers matter?, *Journal of Family Issues*, n° 27, p. 1191-1213.
- Wasserman S., Faust K., 1994, *Social network analysis: Methods and applications*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Widmer E. D., 2010, *Family configurations: A structural approach to family diversity*, Farnham, Ashgate.
- Widmer E. D., 1999, Family contexts as cognitive networks: A structural approach of family relationships, *Personal Relationships*, n° 6, p. 487-503.
- Widmer E. D., Favez N., Aeby G., De Carlo I., Doan M.-T., 2012, Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union, *Sociograph « Sociological Research Studies »*, n° 13, Genève, Université de Genève. Disponible à : <http://www.unige.ch/ses/socio/rechetpub/rsoc/thematiques/famille/famrecomp.html>
- Widmer E. D., Jallinoja R., 2008, *Beyond the Nuclear Family: Families in a Configurational Perspective*, Bern, P. Lang.
- Widmer E. D., La Farga, L.-A., 2000, Family networks: A sociometric method to study relationships in families, *Field Methods*, n° 12, p. 108-128.
- Widmer E. D., Le Goff J. M., Hammer R., Kellerhals J., Levy R., 2006, Embedded Parenting? The influence of Conjugal Networks on Parent-Child Relationships, *Journal of Personal and Social Relationships*, n° 23, p. 287-306.